



Maine et Loire

Compte rendu de l'audio
avec la Direction locale du 11 juin 2020
FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

[HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Réouverture au Public :

Lors de la réunion téléphonique du 11 juin 2020, Mr Derrac a indiqué que les agents étaient demandeurs de la réouverture au public et il a précisé que l'accueil physique se ferait avec les mesures suivantes :

- filtrage par un vigile pour les trois sites suivants ; Cité d'Angers, Cholet et Saumur
- filtrage par le dispositif d'entrée sur les 2 autres CFP de Segré et Baugé et sur les trésoreries

L'entrée des usagers se fera un par un, avec masque obligatoire ; Mr Derrac a insisté en indiquant qu'aucun usager ne pourra rentrer dans un accueil sans masque.

Chaque usager étant seul (pas d'accompagnement d'enfant), sans aucun espace ou file d'attente à l'intérieur même des bâtiments (exemple : s'il y a 5 box de réception, avec un agent par box, il ne devra pas y avoir plus de 5 contribuables en même temps dans les locaux. Exemple, quand deux quittent les lieux, seulement deux y pénètrent).

Les guichets sont équipés de Plexiglas.

Les cinq centres, (cité, Baugé, Cholet, Saumur et Segré) seront durant cette période transitoire ouverts uniquement au public les matinées, les après-midi étant dédiés aux accueils sur rendez-vous et aux autres tâches.

FO a demandé si le dispositif était le même pour les trésoreries ou SGC, le Directeur a répondu que l'entrée des usagers se ferait un par un, le chef de poste déterminera lui-même la fréquence d'ouverture (tous les jours, certains jours, le matin, l'après midi, etc).

FO a sollicité des précisions concernant le nettoyage suite au passage des usagers. La Direction locale a répondu que les points d'accueil feront plus particulièrement l'objet d'un nettoyage strict, quotidien et soigneux selon les termes employés.

FO a rappelé à Mr Derrac qu'actuellement les agents en présentiel dans les SIP sont fortement mobilisés entre le téléphone, les mails, les listes TH et les saisies des déclarations. Les effectifs étant réduits dans ces services du fait des ASA, la charge de travail supplémentaire aura une incidence néfaste sur les agents qui seront potentiellement appelés en renforts. La conjugaison de la crise sanitaire et des suppressions d'emplois massives depuis des années participe aux malaises de nos services !

Prime COVID 19 :

Le Directeur local a décidé que 25 % des agents la percevront. Le profil du bénéficiaire, avoir travaillé en PCA, soit en présentiel, soit en télétravail de mars à avril. Combien de temps ? On ne sait pas, malgré cette opacité, le Directeur semble satisfait !

Pour **FO**, à chaque fois qu'une prime est attribuée sur des critères mal définis, le risque d'injustices et de tensions est réel, de surcroît dans le contexte des restrictions sur les congés du fait de l'application de l'ordonnance DUSSOPT.

Rappelons que les agents n'ont pas choisi la position dans laquelle ils se sont trouvés. Cette prime ne règle rien, bien au contraire.

FO demande l'ouverture de vraies négociations sur les questions des grilles de rémunération, des régimes indemnitaires et de la valeur du point d'indice.

Mutations :

Suite à l'annonce d'Ulysse national indiquant que le mouvement général de mutation des

contrôleurs, publié sur Ulysse le 29 mai dernier, va être aménagé afin d'améliorer la prise en compte des vœux des agents. (voir Ulysse)

La Direction contrariée, réfléchit à la mise en place du mouvement local, qui risque, très probablement d'être repoussé.

FO a rappelé qu'avec de vraies CAP, ces couacs qui mettent des collègues dans des situations difficiles ne se seraient pas produits.

FO a réaffirmé une de ses revendications, l'abrogation de la réforme de la Fonction publique qui acte entre autres la disparition des CAP de mutations.

Oral concours de contrôleurs :

La direction a indiqué que l'oral se passerait en « visio » à la DDFiP Talot, salle du deuxième étage. La formation professionnelle locale s'occupe de l'organisation. Les convocations seront adressées prochainement par l'ENFiP.

Recouvrement forcé :

La note sera adressée. Pour la Direction, les agents de la DDFiP de Maine et Loire devront faire preuve de discernement pour les particuliers et surtout pour les entreprises. Mr Abalain nous a indiqué que le recouvrement de la TVA était en baisse de 6 %...

Une expertise va se mettre en place pour les conditions de reprise de l'activité des huissiers.

Campagne IR :

Pour la Direction locale, la campagne 2020 se termine vendredi 12 juin. Faisant suite à une bonne gestion d'après la Direction locale, cette dernière se dit optimiste quant au résultat...

Mardi 9 juin 2020 : Les chiffres des agents en présentiel ou en télétravail communiqués par la direction ; (pour rappel l'effectif théorique de la DDFiP49 est de 879 agents).

09/06/20	Présents sur site	Télétravailleurs	Total Résultat
DIRECTION	88	22	110
SDIF	32	3	35
SIE	70	16	86
SIP	120	33	153
SPF	40	8	48
Trésoreries/SGC	141	36	177
Total DDFiP 49	565	161	726

J'adhère à FO DGFIP49

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu

Bulletin à retourner à Romuald Wiart SIP Angers EST cité administrative bat D 15 b rue Dupetit-Thouars Angers